

A l'Assemblée générale ordinaire de l'Association vaudoise des secrétaires municipaux

Explications sur le budget 2020-2021

Mesdames, Messieurs,
Chers collègues,

Le comité vous propose un budget présentant une perte de CHF 2'950.--.

Charges

- Diminution des frais de l'AG étant donné qu'elle ne sera pas organisée en présentielle
- Aucun frais de gestion des archives puisque le coût a été enregistré sur l'exercice 2019-2020
- Les frais de formation concernant les cours habituels du mois de juin et la session du cours avec le CEP qui a dû être reporté.

Produits

- Comme pour les charges, aucun encaissement prévu pour l'AG 2020
- Le montant des cotisations n'est pas modifié